HAUTS-DE-FRANCE

Le caractère résidentiel du sud de la région se renforce en vingt ans

Insee Analyses Hauts-de-France • n° 131 • Décembre 2021

Dans le sud de la région, la croissance démographique est portée par la proximité avec l'Île-de-France. A contrario, la croissance de l'offre d'emploi est moins soutenue, même si quelques EPCI renforcent leur rôle de pôle d'emploi.

Les actifs de ce territoire sont de plus en plus nombreux à traverser la frontière régionale pour travailler ; leur nombre dépasse le seuil des 100 000 alternants en 2017. Ils sont globalement plus âgés, plus qualifiés et mieux rémunérés que ceux qui vivent et travaillent dans le territoire. Ces trajets quotidiens, principalement vers Paris et Roissy, sont facilités par des infrastructures permettant un accès rapide à ces pôles d'emploi franciliens. Les travailleurs alternants sont pour partie d'anciens franciliens, jeunes et en emploi, qui quittent l'Île-de-France pour les prix du foncier, l'offre de logement ou une meilleure qualité de vie, mais continuent à y travailler.

L'économie locale du sud de la région bénéficie de la manne financière des travailleurs alternants qui représente 35 % des salaires gagnés par les actifs du territoire. Ces salaires sont en partie dépensés localement et favorisent le développement d'une économie présentielle.

Disposant d'une frontière commune avec l'Île-de-France, le sud des Hauts-de-France ► **méthodologie** y est fortement connecté.

Un territoire à la démographie dynamique

En 2017, la population de ce territoire compte 982 000 habitants et offre 319 000 emplois. Sa population a progressé entre 1999 et 2017 plus vite que celle de la région (+ 64 000 habitants, soit + 7,0 % contre + 2,5 %). S'il en est de même pour la population active (+ 9,0 % contre + 7,7 %), la population en emploi a quant à elle progressé moins vite (+ 7,3 % contre + 8,6 % dans la région).

En 2017, le territoire comprend trois pôles urbains importants (Beauvais, Creil et Compiègne) et s'était déjà intégré au système francilien dans les années 1990, avec des infrastructures de transports étoffées, qui ont facilité les navettes domicile-travail et les

► 1. Intercommunalités du territoire d'étude, selon leur trajectoire démographique et économique

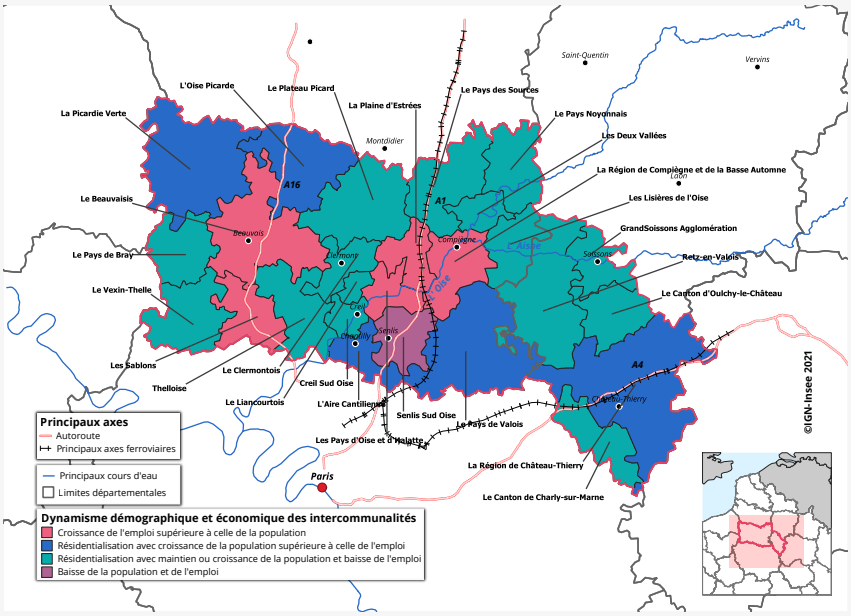

Lecture : entre 1999 et 2017, la population a progressé plus vite que l'emploi au sein de la CC du Pays de Valois.
Source : Insee, base Saphir (recensement de la population 1999 et 2017).

En partenariat avec :

Région Hauts-de-France

migrations résidentielles. Cette proximité de fonctionnement avec l'Île-de-France est particulièrement forte le long de la frontière francilienne et des axes de communications majeurs (A1, les routes et voies ferrées de la vallée de l'Oise). Plus récemment, elle se développe à l'ouest et à l'est du territoire.

Suivant la tendance régionale, la population du territoire a vieilli de 2 ans et 10 mois depuis 1999 pour un âge moyen en 2017 de 38 ans et 7 mois. Comme dans la région, ce vieillissement s'est accompagné d'une montée en compétences de la population (hausse de la part de cadres et de professions intermédiaires) et d'une tertiarisation de l'économie locale.

Depuis 2007, le territoire a davantage subi les contrecoups de la crise financière, l'emploi ayant diminué plus rapidement que dans la région (– 5 % contre – 2 %). Cela se traduit par un renforcement du **caractère résidentiel du territoire**, qui compte 80 emplois pour 100 actifs occupés en 2017 contre 85 en 1999.

► 2. Déplacements domicile-travail entre les EPCI du territoire et les zones d'emploi franciliennes

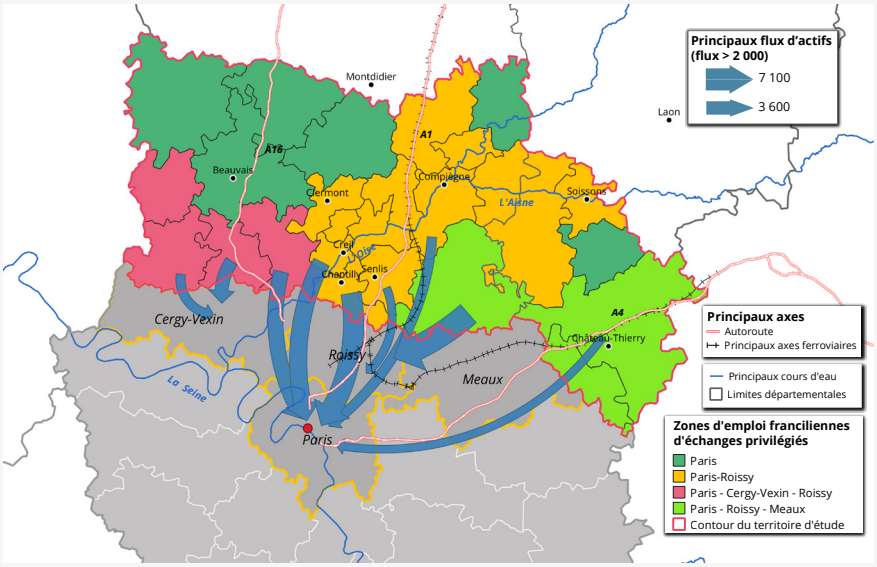

Lecture : en 2017, une part importante des actifs de l'EPCI du Pays de Valois vont travailler vers les zones d'emploi de Paris-Roissy et Meaux. Ils sont 7 100 salariés à faire le trajet quotidiennement vers la zone d'emploi de Roissy.
Source : Insee, recensement de la population 2017.

► Encadré 1 - Un territoire attractif et accessible depuis la région parisienne

Le sud de la région des Hauts-de-France est un territoire globalement bien équipé. Parmi les 26 EPCI qui le constituent, seuls trois ne comptent pas de **pôle d'équipements intermédiaires ou supérieurs**. Il est desservi par de nombreux axes de communication routiers et ferroviaires qui permettent un accès rapide à la région-capitale. Ainsi, le temps d'accès moyen à Paris pour les habitants des communes du territoire est de 77 minutes en train et de 82 minutes en voiture. Ces temps sont plus faibles dans les EPCI les plus au sud, en particulier Senlis, Chantilly et Compiègne (environ 1 h), et plus élevés pour les EPCI situés plus au nord ou à l'est du territoire (Soissons, Picardie Verte…). Ces réseaux, structurés en forme d'étoile centrée sur l'Île-de-France, proposent toutefois peu de moyens transverses de communication.

L'accès à la propriété y est aussi plus facile qu'en Île-de-France, même si les prix des logements sont assez élevés dans les EPCI les plus au sud (Chantilly, Senlis). Un marché de l'immobilier plus accessible, conjugué à un cadre de vie offrant davantage d'espace, peuvent séduire la population francilienne, notamment dans le contexte de la récente crise sanitaire.

L'arrivée de nouvelles populations crée de nouveaux besoins et génère localement la création de nouvelles activités et de nouveaux services, comme l'installation de commerces de proximité ou encore la création de nouvelles infrastructures de transport. Ainsi, à l'horizon 2025, les axes de communication entre le pôle d'activité de Roissy et le sud de l'Oise se développeront : augmentation de la fréquence des trains sur l'axe Roissy-Compiègne, mise en place d'un axe TGV Amiens-Creil-Roissy. Au-delà du sud de la région, cette nouvelle ligne constitue également une opportunité pour la métropole amiénoise. En outre, dans la perspective des Jeux Olympiques 2024 à Paris, des projets routiers devraient voir le jour comme l'aménagement des échangeurs entre l'A86 et l'A1 à Saint-Denis pour désengorger le trafic.

Seuls quelques EPCI bénéficient d'une croissance de l'emploi supérieure à celle de la population

La plupart des grands établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du territoire ont vu leur rôle de pôle d'emploi se renforcer entre 1999 et 2017, avec une croissance de l'emploi supérieure à celle de la population ► **figure 1**.

C'est le cas par exemple de Compiègne et de Beauvais (respectivement 124 et 123 emplois pour 100 actifs occupés).

La concentration de l'emploi se renforce également dans certains EPCI situés le long de l'A1 (Pays d'Oise et d'Halatte, Plaine d'Estrée) et de l'A16 (Les Sablons). Bien que moins peuplées, ces intercommunalités bénéficient de bonnes infrastructures de transport et disposent de nombreux équipements et services qui les rendent attractives ► **encadré 1**.
Ainsi, l'emploi y a progressé plus rapidement que la population sur la période.
Dans les intercommunalités les plus proches de Roissy, bien équipées et bien reliées à l'Île-de-France comme le Pays de Valois ou l'Aire Cantilienne (Chantilly), l'emploi progresse mais à un rythme un peu moins soutenu que celui de la population. Au nord-ouest du territoire, les intercommunalités de Picardie Verte et d'Oise Picarde ont connu un dynamisme démographique légèrement plus soutenu que celui de l'emploi, bénéficiant de leur proximité avec l'agglomération de Beauvais. La quinzaine d'autres EPCI du territoire ont renforcé leur caractère résidentiel avec une croissance de la population et une baisse de l'emploi (Thelloise, Plateau Picard, Liancourtois, CC du Clermontois, CC de Creil).

Dans l'EPCI de Senlis, la population et l'emploi baissent simultanément sur la période, en grande partie à cause de la fermeture en 2009 d'une caserne militaire représentant des centaines d'emplois. Cet EPCI continue toutefois de jouer son rôle de pôle d'activité pour la population locale (106 emplois pour 100 actifs occupés).

Des navettes avec l'Île-de-France qui s'intensifient encore

En 2017, 100 000 actifs du sud de la région font quotidiennement le trajet vers l'Île-de-France, soit un actif en emploi sur quatre. En 1999, ils n'étaient que 74 000 et représentaient 20 % des actifs occupés du territoire. À titre de comparaison, en 2017, 24 000 salariés résident dans les Hauts-de-France et travaillent à l'étranger, principalement en Belgique.
Ces déplacements quotidiens sont notamment facilités par l'offre de transport en commun et les nombreuses

infrastructures ferroviaires et routières (A1, A16, A3, N2) qui relient le territoire à l'Île-de-France.

En 2017, comme en 1999, les cadres et les actifs exerçant une profession intermédiaire sont plus présents parmi les navetteurs (sortants) que parmi les actifs restant travailler sur le territoire (stables) (51 % contre 36 %). Si les professions intermédiaires et les hommes sont les plus nombreux, la part des cadres et celle des femmes progressent chez les sortants (respectivement de 10 % à 14 % et de 43 % à 47 %), comme dans la population active totale.

Les intercommunalités les plus au sud (Les Sablons, Chantilly, Pays de Valois, Vexin-Thelle, Thelloise, Charly-sur-Marne, Senlis, Creil) sont celles qui envoient le plus d'actifs vers Paris et le nord de l'Île-de-France ► figure 2. Il y a peu de flux avec les pôles d'emploi franciliens plus éloignés et moins accessibles depuis le territoire (Marne La Vallée, La Défense…).

Ces flux s'intensifient quasiment partout ► figure 3 mais de façon moindre dans les EPCI plus éloignés de l'Île-de-France, au nord du territoire ou moins proches des axes de communications.

► 3. Part des actifs travaillant en Île-de-France en 2017 et évolution entre 1999 et 2017 par EPCI

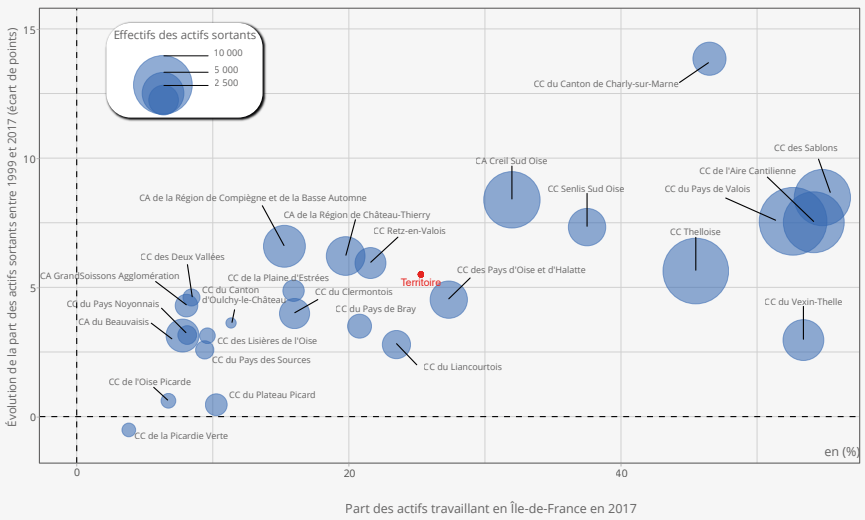

Lecture : en 2017, 32 % des actifs de la communauté d'agglomération Creil Sud Oise travaillent en Île-de-France soit 8 points de plus qu'en 1999.
Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2017.

► 4. Montants des salaires en provenance et à destination de l'Île-de-France en 2017 par EPCI (en €)

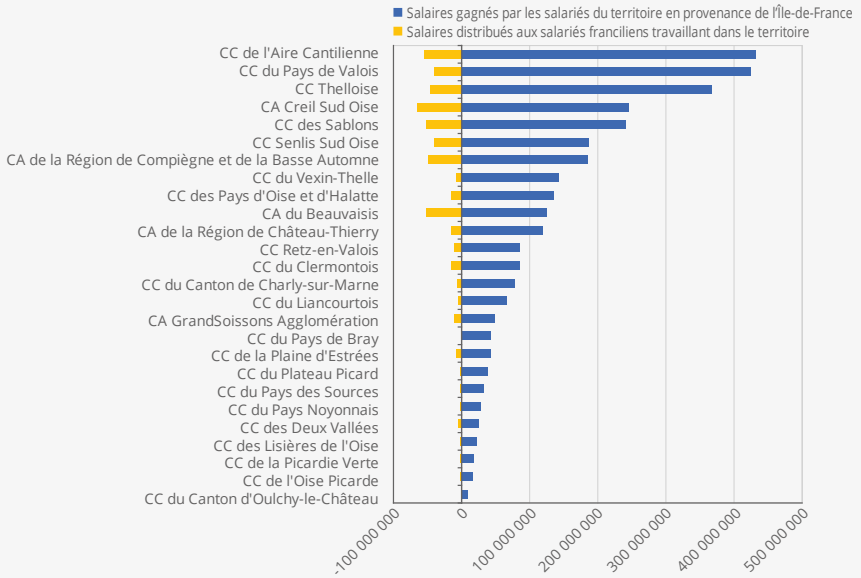

Lecture : en 2017, le montant des salaires versés aux actifs de l'Aire Cantilienne travaillant en Île-de-France s'élève à 432 millions d'euros, celui des actifs franciliens travaillant dans l'Aire Cantilienne atteint 55 millions d'euros.
Source : Insee, DADS-DSN 2017.

14 000 arrivées de franciliens dans le territoire en 2017

En 2017, 14 000 franciliens sont venus s'installer dans le sud de la région (soit 1,4 % de la population du territoire). Ils représentent 1 néo-habitant sur 3 et sont essentiellement originaires des départements limitrophes (Val-d'Oise, Seine-Saint-Denis et Seine-et-Marne). Ils s'installent de préférence dans les EPCI les plus au sud de la région (Pays de Valois, Thelloise, Sablons, Chantilly ou encore Compiègne) et sont pour la plupart des actifs occupés qui gardent leur emploi en Île-de-France. Comparés aux actifs de la région, ces nouveaux arrivants franciliens sont plus souvent des cadres, des professions intermédiaires ou des employés. La part des employés parmi les nouveaux arrivants a d'ailleurs progressé fortement depuis 1999 (+ 6 points, deux fois plus vite que celles des cadres ou des professions intermédiaires).

En 2017, le territoire attire toujours plus de personnes en âge de fonder une famille. Ainsi, 35,5 % d'entre elles ont entre 25 et 39 ans, soit 5 points de plus qu'en 1999. Ce n'est par contre plus le cas pour les familles ayant déjà des enfants.
Seuls 21 % des nouveaux arrivants ont moins de 15 ans contre 32 % en 1999.

Ces échanges de populations ► encadré 2 et d'actifs, qui pourraient s'amplifier avec le développement du télétravail, participent donc aux transformations démographiques et morphologiques du territoire et génèrent également de nombreux flux financiers qui contribuent à sa richesse.

Les échanges avec l'Île-de-France, une manne économique et financière pour le sud de la région

En 2017, les salariés résidant dans le sud des Hauts-de-France tout en travaillant en Île-de-France ont perçu 3,2 milliards d'euros, soit 35 % des salaires nets gagnés par l'ensemble des salariés résidents (alors qu'ils ne représentent que 25 % des salariés du territoire). Ces salaires sont en partie dépensés localement et favorisent le développement d'une économie présentielle. En comparaison, les salaires versés aux salariés franciliens qui viennent travailler dans le sud de la région représentent à peine 500 millions d'euros, soit une part minime des salaires des salariés franciliens.
Pour tous les EPCI du territoire, les flux salariaux en provenance d'Île-de-France sont supérieurs aux flux salariaux à destination de l'Île-de-France ► figure 4. En lien avec la part d'actifs alternants, ces flux sont importants

dans le centre-sud du territoire : les salaires en provenance d'Île-de-France représentent ainsi plus de 60 % des rémunérations des résidents de l'Aire Cantilienne contre à peine 12 % pour le Beauvaisis, le Noyonnais ou encore les Deux Vallées.
Les actifs mobiles, en particulier ceux qui travaillent en Île-de-France sont mieux rémunérés que les stables. Ils sont souvent des hommes, plus âgés, plus « qualifiés » et plus souvent en CDI que les actifs stables. Ces caractéristiques expliquent en grande partie ces écarts de revenus.
Dans le centre de l'Oise, les parts de cadres et de professions intermédiaires sont très importantes parmi les actifs mobiles (professions mieux rémunérées pour lesquelles l'Île-de-France représente un important vivier d'emploi). Les niveaux de revenus des actifs mobiles sont ainsi particulièrement élevés. Dans ces EPCI, les actifs stables ont également des revenus élevés, car ces territoires bénéficient d'une orientation économique favorable, par exemple l'industrie de la chimie à Compiègne, et de l'implantation d'entreprises franciliennes, attirées par la proximité, le foncier accessible et la facilité d'accès depuis l'Île-de-France.

À l'opposé sur Creil, les niveaux de revenus des actifs stables comme mobiles sont faibles. La population y est jeune et peu qualifiée, exposée aux situations de pauvreté et de précarité. Les taux de pauvreté et de chômage sont de 29 % et 21 % contre respectivement 18 % et 12 % pour la région.

Grégoire Borey, Virginie Gamblin, Marie-Michèle Legrand (Insee Hauts-de-France)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Encadré 2 - Les étudiants et les retraités plus nombreux à partir qu'à entrer

En 2017, 7 500 habitants du sud de la région sont partis s'installer en Île-de-France.
Si la majorité d'entre eux (51 %) sont des actifs en emploi, 37 % sont des élèves ou des étudiants, attirés par l'offre de formation et la renommée de l'enseignement supérieur francilien.
Environ 5 500 étudiants se déplacent chaque jour pour aller étudier dans l'une des trois académies franciliennes. À l'inverse, 2 000 étudiants franciliens font le trajet chaque jour pour venir étudier dans le territoire. L'offre de formation sur le territoire s'est étoffée avec la mise en place du plan « Université 2000 », et la présence des IUT de Beauvais, Creil, Cuffies-Soissons et de l'UTC de Compiègne.
Les retraités sont quant à eux beaucoup moins mobiles. Ceux qui arrivent d'Île-de-France (1 000 environ en 2017) ont quitté le Val d'Oise, Paris ou encore la Seine-Saint-Denis pour notamment bénéficier de l'offre de places en maison de retraite ou en EHPAD, plus importante et plus abordable.
Les 2 900 retraités qui quittent le territoire en 2017 partent plutôt s'installer dans la Somme (sur Amiens et sur le littoral), dans le sud ou l'ouest de la France (Var, Alpes-Maritimes, Dordogne, Charente-Maritime, Normandie…).

► Définitions

Pôles d'équipements supérieurs, intermédiaires, de proximité
Un pôle d'équipement supérieur est une commune possédant au moins la moitié des équipements de la gamme supérieure.
Un pôle d'équipement intermédiaire est une commune possédant au moins la moitié des équipements de la gamme intermédiaire et n'étant pas un pôle d'équipement supérieur.
Un pôle d'équipement de proximité est une commune possédant au moins la moitié des équipements de proximité et n'étant pas pôle d'équipement supérieur ou intermédiaire. Un EPCI est considéré comme pôle d'équipement s'il contient au moins une commune pôle d'équipement.

Territoires résidentiels
Un territoire est appelé « résidentiel » quand le nombre des actifs occupés qui y résident est supérieur à celui des actifs y travaillant. Il devient plus résidentiel lorsque son nombre d'actifs occupés progresse plus vite que le nombre d'emplois localisés dans ce territoire.

► Méthodologie

Le territoire d'étude, ici dénommé « sud de la région des Hauts-de-France » est constitué du département de l'Oise et de quelques EPCI du sud de l'Aisne (au total 26 EPCI sont pris en compte).

► Sources

Recensements de la population 1999, 2007, 2017
Le recensement de la population permet de connaître la population de la France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et leurs caractéristiques.

DADS-DSN 2017
Les déclarations annuelles de données sociales couvrent l'ensemble du champ des salariés depuis 2009. Cette source permet d'effectuer l'analyse des emplois et des salaires selon la nature de l'emploi, les caractéristiques du salarié et de l'établissement employeur. À partir de 2017, les déclarations sociales nominatives (DSN) commencent à remplacer les DADS. En 2018, elles recouvrent 99 % des salariés du secteur privé.

BPE 2017
La base permanente des équipements répertorie un large éventail d'équipements et de services, au 1er janvier de chaque année. En 2020, elle porte sur 188 types de services et équipements différents.

DVF 2018
La demande de valeurs foncières analyse les transactions immobilières réalisées entre 2014 et 2018.
Les données analysées concernent les appartements et les maisons vendus à titre onéreux. Elles n'incluent pas les transactions de logements neufs.

► Pour en savoir plus :

- « Le contraste entre pôles d'emploi et zones à dominante résidentielle s'accentue en 10 ans », *Insee Analyses Hauts-de-France* n° 98, septembre 2019
- « Une influence francilienne établie au nord et en croissance à l'ouest », *Insee Analyses Hauts-de-France* n° 110, novembre 2019
- « L'arrondissement de Senlis : le territoire des Hauts-de-France le plus lié à l'Ile-de-France », *Insee Flash Hauts-de-France* n° 89, janvier 2020
- « Une influence francilienne établie au nord et en croissance à l'ouest », *Insee Analyses Île-de-France* n° 110, novembre 2019

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59034 Lille Cedex

Directeur de la publication : Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en chef : Audrey Baëhr

Référent étude qualité : Emilie Pawlowski

Maquette : Jouve

ISSN 2493-1292
ISSN en ligne 2492-4253

© Insee 2021

www.insee.fr
@InseeHdF

Depuis 75 ans l'Insee vous parle de vous